

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 29/04/2018 de  
9h00 à 12h00 durant Ze Tournoi de Grenoble des 25 ans à Blagneux

**Rédacteur :** L. Ronayette

**Vérificateurs :** les participants à la réunion

**Présents physiquement :**

Chantal GAJDOS, Présidente  
Arnaud KNIPPEL, Vice-Président  
Claude BRISSON, Trésorier  
Fleur DEVOUASSOUX, Trésorière adjointe  
Luc RONAYETTE, Secrétaire adjoint  
Dominique CORNUEJOLS, Administratrice  
Gilles HAUQUIN, Administrateur  
Loïc LEFEBVRE, Président Ligue Rhône-Alpes  
Kevin CUELLO, Président Ligue de l'Ouest

**Présents par Skype :**

Clément BÉNI, Secrétaire  
Fabien LIPS, Administrateur

**Absents ayant donné une procuration :**

Jean-Pierre LALO, Président Ligue de Normandie  
Jean ALLARD, Président Ligue Méditerranée  
Albert FENECH, Président Ligue de l'Est  
Yannis HENRY, Président Ligue Île-de-France  
Augustin AVENEL, Président Ligue du Centre

procuration donnée à A. KNIPPEL  
procuration donnée à C. BRISSON  
procuration donnée à L. LEFEBVRE  
procuration donnée à F. LIPS  
procuration donnée à C. GAJDOS

**Absent non représenté :**

Yves CLAIR, Président Ligue du Sud-Ouest

**Cas particulier :**

Aurélien JOURNET-BROCHET, Président Ligue du Grand Nord  
Non licencié le jour de la réunion, il ne peut pas/plus être considéré comme membre du CA (cf § 8.6 des statuts de la FFG : [http://ffg.jeudego.org/informations/officiel/reglements/statuts\\_08.pdf](http://ffg.jeudego.org/informations/officiel/reglements/statuts_08.pdf) )

**Auditeurs libres :**

Motoki NOGUCHI (jusqu'à 10h15), Simon BILLOUET et Etienne SERRES (à partir de 10h30)

**Ordre du jour :**

- Validation du compte-rendu du précédent CA
- Stage jeunes 2018
- Go scolaire
- Demande de subvention du tournoi de Strasbourg
- Subvention championnat du monde jeunes
- Règlement de la coupe Lim
- Suivi:
  - Stage d'été
  - RFG
  - Formation animation
- Divers
- Date prochain CA

### 1) Constatation quorum à l'ouverture de la réunion :

La réunion débute à 9h05.  
14 voix sur les 17 possibles sont présentes ou représentées.  
Le quorum des 2/3 est donc atteint et la réunion peut se tenir.

### 2) Validation du compte-rendu de la dernière réunion du CA à Orsay

Le CR du CA FFG d'Orsay du 13/01/2018 est approuvé à l'unanimité des 14 voix présentes.  
Il pourra être republié sur le site FFG après suppression de la mention « A valider ».

### 3) Stage jeunes

Il faut trouver un directeur de stage qui soit titulaire d'un diplôme BAFD soit a un diplôme permettant d'avoir une équivalence (enseignant par exemple). Chantal et Dominique ont rédigé une feuille de poste afin de pouvoir recruter quelqu'un.

Gilles a proposé une solution de remplacement : organiser le stage dans un centre de vacances dont le directeur a déjà un diplôme BAFD. Il a trouvé un centre qui se trouve à Les Eysies en Dordogne au sud de Périgueux. La prestation de directeur de centre titulaire du BAFD est de ~ 600 € / semaine.

Comme cela fait 10 ans que le stage jeunes a lieu à Lans-en-Vercors, il est jugé que l'idée de changer de site peut être intéressante car cela pourrait peut-être permettre d'avoir une plus grande participation des jeunes de l'ouest mais, en contrepartie, il se pourrait qu'il y ait une participation des jeunes de l'est moins importante.

Il faut être sûr de pouvoir avoir au moins 40 jeunes pour le stage afin de couvrir les frais...

Dominique dit que selon les années, les jeunes grenoblois inscrits au stage sont entre une quinzaine et une vingtaine et elle se demande s'ils seront aussi nombreux à faire le déplacement si le stage a lieu en Dordogne.

En termes d'accueil, les deux sites ont le même niveau de prestation. Au niveau de la demi-pension, le site de Les-Eysies est à peine un peu plus cher que celui de Lans-en-Vercors (39 €/jour contre 37 €/jour) mais il propose 3 gratuités pour les animateurs et/ou pédagogues alors que le site de Lans-en-Vercors n'en propose qu'une seule.

Un paramètre est toutefois à prendre en compte : l'accessibilité.

Pour ce qui est des pédagogues qui sont tous grenoblois, le site de Lans-en-Vercors étant à ~ 30 mn de route de Grenoble ne pose pas de problème et le déplacement des pédagogues est quasi gratuit. Pour Les-Eysies ce sera forcément plus cher.

Pour ce qui est des stagiaires, c'est à peu près identique. Le site de Lans-en-Vercors est à ~ 30 mn de la gare de Grenoble et l'accès par bus Trans'Isère est facile. Le site de Les-Eyzies a une gare et des TER font la liaison jusqu'à Périgueux plusieurs fois par jour en ~ 30 mn.

9h30 : arrivée de Loïc LEFEBVRE (le nombre de voix passe à 16).

Gilles dit qu'il faut décider du choix du site d'ici à fin mai pour pouvoir prendre une décision de réservation ferme début juin.

Concrètement il y a deux actions à mener durant le mois de mai :

- il faut se renseigner auprès du centre de Lans-en-Vercors pour savoir si le gérant n'aurait pas le BAFD ou ne connaîtrait pas quelqu'un l'ayant → action Dominique et Chantal.

- quel que soit le site choisi : il faut voir s'il serait possible de trouver au sein de la FFG un titulaire du BAFD ou un enseignant qui accepterait bénévolement d'occuper la fonction de directeur du stage. La fiche de poste rédigée par Chantal et Dominique sera diffusée aux acteurs clubs, ligue, fédé avec appel à volontaire → action Gilles

*Note post-réunion : le lendemain de la réunion, un candidat semble avoir été trouvé pour le poste de directeur du stage jeune en la personne de Roland Carbonel, titulaire du BAFD à priori volontaire et disponible durant cette période. Cela reste toutefois à confirmer...*

#### **4) Go scolaire**

Chantal n'a pas encore pu avoir de réponse de l'Education Nationale pour le projet de convention.

Elle pense qu'il faut faire un mail à tous les clubs dans les jours qui viennent pour leur demander s'ils font des activités envers les jeunes afin de les recenser à l'échelle nationale → action : Gilles et Kévin. Dominique suggère de mettre dans la boucle Frédéric STREICHER.

En parallèle à cette action, Chantal fera un mail aux clubs déjà identifiés comme ayant une activité de go scolaire afin de leur demander un bilan de leur activité sur l'année scolaire 2017-2018.

Chantal dit que lorsque la FFG est contactée par un enseignant pour une demande d'aide pour monter une activité go en milieu scolaire, elle se trouve parfois démunie pour répondre s'il n'y a pas de volonté ou de compétence locale. Elle dit qu'il serait intéressant de réfléchir pour que la FFG puisse à l'avenir proposer un kit avec un minimum de matériel et de documents adaptés.

Gilles demande si la formation de niveau 2 ne pourrait pas être adaptée pour former des animateurs « dédiés » jeunes en milieu scolaire.

#### **5) Demande de subvention du tournoi de Strasbourg**

Dans un mail daté du 08/04, Albert FENECH a fait une demande de subvention exceptionnelle à la FFG d'un montant de 400 € à 500 € pour aider le club de Strasbourg à organiser son tournoi 2018 (qui a lieu les 5-6 mai) en mettant en avant que le tournoi de Strasbourg est international.

Par ailleurs, dans ce même mail, A. FENECH demande également une subvention pour le tournoi de Strasbourg 2019 en mettant en avant qu'il y aura un évènement exceptionnel : la qualification du joueur professionnel européen 2019.

Arnaud rappelle que la qualification pro est portée par l'EGF qui donne un gros budget pour cela et il dit qu'il n'y a pas forcément besoin de donner en sus une subvention nationale FFG.

Une discussion s'ensuit de laquelle il ressort que :

- la FFG ne peut pas se permettre de subventionner tous les tournois de clubs,
- il est indéniable que le tournoi de Strasbourg est un tournoi international et, de ce point de vue, la FFG peut lui apporter un soutien,
- le montant de la subvention demandée de 400 à 500 € est jugé excessif au vu du budget FFG et il est décidé de n'attribuer éventuellement qu'un montant de 200 €.

Un vote du CA est organisé pour décider ou non de l'attribution au club Strasbourg d'une subvention FFG exceptionnelle de 200 € pour aide à l'organisation de son tournoi 2018 à fort caractère international.

Pour : 8 voix, contre : 4 voix, abstention : 4 voix.

Une subvention exceptionnelle de 200 € sera donc versée au club de Strasbourg pour son tournoi 2018.

#### **6) Subvention championnat du monde jeunes**

Solal ZEMOR est cette année vice-champion d'Europe U16 (jeunes de moins de 16 ans). A ce titre, il est invité à participer au championnat du monde « World Youth Go Championship » qui aura lieu du 18 au 23 juillet 2018 à Bacharach, Allemagne.

S'il fait le déplacement avec un accompagnateur ce dernier n'étant pas invité, il faut compter ~ 550 € de frais d'hébergement et de restauration + les frais de voyage ce qui représente un budget certain.

Chantal rappelle que l'an dernier une subvention de 400 € avait été décidée pour Cyan TOUZOT qui était le représentant français U12 (jeunes < 12 ans) qui allait en Thaïlande pour le championnat du monde des jeunes.

L'Allemagne étant moins loin que la Thaïlande, par soucis d'équité il est décidé par le CA d'attribuer une subvention FFG de 250 € au déplacement de l'accompagnateur de Solal.

## **7) Formations animation niveau 1 et enseignement niveau 2.**

Une formation animation niveau 1 a été faite le week-end dernier (21-22 avril) à Bordeaux. Elle a été assurée par Motoki NOGUCHI et Frederic STREICHER.

Il y a eu 11 participants venant d'un peu partout (un seul bordelais). Certains travaillent en lien avec les écoles, d'autres en lien avec un établissement pédopsychiatrique.

Au niveau de l'organisation, Motoki rapporte que :

- le responsable du centre d'accueil s'est plaint de ne pas avoir eu en avance de phase une convention signée avec la FFG. Chantal met un bémol à ceci en disant qu'Arnaud a passé plusieurs semaines à essayer de relancer le gérant du lieu par mail et par tél pour faire avancer les choses et si cela a trainé ce n'est pas forcément que de la responsabilité de la FFG.
- au niveau des inscriptions, il était dit qu'il serait possible de loger localement chez l'habitant mais, concrètement, cela n'a été possible que pour une seule personne.

Motoki dit que Frédéric et lui sont prêts à réassurer à l'avenir ce type de formation.

Il précise qu'idéalement il faudrait qu'il y ait plus que 2 personnes au niveau national qui puissent assurer ces formations. Arnaud dit qu'il est entièrement d'accord avec cela.

Suite à ce stage Frédéric et Motoki ont rédigé un rapport joint en Annexe à ce CR.

Arnaud dit qu'il y a par ailleurs une demande de formation de niveau 2 au niveau des ligues Sud-Ouest et Méditerranée et une réflexion va être menée pour l'organiser l'année prochaine en 2019 mais il précise qu'il est indispensable pour le moment d'assurer les 3 stages de niveau 1 prévus en 2018.

## **8) Règlement de la coupe Lim**

Pour mémoire :

Le 31 janvier dernier Antoine FENECH, responsable compétition FFG, a présenté un projet de réforme de la coupe Maitre Lim.

Par la suite, un projet de règlement a été soumis au vote à l'AG du 17 mars.

Il a été acté lors de l'AG le principe d'avoir deux divisions avec la première division D1 à 6 équipes qui se rencontrent en round Robin et la deuxième division D2 qui compte les autres équipes.

Par ailleurs, un club ne peut être représenté en D1 que par une seule équipe.

Dans le projet préparé par Antoine, la sélection des équipes de la D1 pour l'année n avait été envisagée de la manière suivante (choix 1) :

- 3 premiers de la D1 de l'année n-1, premier de la D2 de l'année n-1 et 2 équipes selon le niveau à l'échelle.

Ce point n'ayant pas fait consensus lors de l'AG, il faut prendre une décision lors de ce CA.

Plusieurs propositions différentes ont été faites depuis l'AG par échanges de mails au sein du CA élargi :

- 3 premiers de la D1 de l'année n-1, 2 premiers de la D2 de l'année n-1 et 1 équipe invitée (choix 2),

- 3 premiers de la D1 de l'année n-1, 2 premiers de la D2 de l'année n-1 et 1 équipe selon échelle (choix 3),
- 4 premiers de la D1 de l'année n-1, 2 premiers de la D2 de l'année n-1 (choix 4).

Simon BILLOUET dit que selon lui le choix d'avoir une équipe invitée par le responsable compétition est plutôt judicieux car cela permet de limiter l'arbitraire non maîtrisé de la sélection via les niveaux à l'échelle (on peut imaginer des transferts de joueurs etc.) par un arbitraire maîtrisé par le choix du responsable compétition.

Fabien LIPS s'oppose à cette invitation par le responsable compétitions, estimant que n'importe quelle méthode de sélection est préférable à cet arbitraire.

Sur le sujet, il est estimé par la plupart des membres du CA que le choix d'avoir une équipe invitée est le plus judicieux car rien n'empêche le responsable compétition FFG de choisir d'inviter une équipe selon l'échelle. Une grande majorité des avis exprimés plébiscitent de sélectionner les 2 premiers de la D2 de l'année n-1 (et pas seulement le premier comme dans la proposition initiale) car cela permet de valoriser un peu plus la D2.

Un tour de table est fait pour recueillir les opinions des membres du CA :

- Choix 1 : 1 voix
- Choix 2 : 8 voix
- Choix 3 : 1 voix
- Choix 4 : 3 voix
- Abstention : 3 voix

Il ressort que le choix 2 semble majoritaire et c'est ce choix qui est proposé au vote.

- Pour : 10 voix
- Contre : 3 voix
- Abstention : 3 voix

Il est donc adopté que les équipes sélectionnées dans la D1 de l'année n seront :

- les 3 premiers de la D1 de l'année n-1
- les 2 premiers de la D2 de l'année n-1
- 1 équipe invitée par le responsable compétition FFG

Il est précisé que si un club a une équipe qualifiée par son classement dans les 3 premiers de la D1 et une deuxième équipe qui a fini dans les deux premiers de la D2, la deuxième équipe ne pourra pas accéder à la D1 et c'est à ce moment-là l'équipe suivante du classement de la D2 qui est qualifiée pour la D1.

En cas de défection d'une des équipes de la D1, il se pose la question de comment la remplacer.

Un vote est organisé entre les 3 choix possibles.

- Choix 1 : classement de la D1 de l'année n-1 qui est à prendre en compte pour la remplacer : 10 voix
- Choix 2 : classement de la D2 de l'année n-1 qui est à prendre en compte pour la remplacer : 0 voix
- Choix 3 : échelle de niveau à prendre en compte pour la remplacer : 2 voix
- Abstention : 4 voix

Il est donc adopté qu'en cas de défection d'une des équipes de la D1 c'est l'équipe suivante du classement de la D1 de l'année précédente qui est choisie. En cas de défection des 3 équipes ayant fini entre la 4<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> place du classement l'année précédente, c'est l'équipe 3<sup>ème</sup> de la D2 de l'année précédente qui sera retenue (et en cas de non disponibilité de cette dernière, ce sera une équipe suivante dans l'ordre du classement de la D2)

Reste à statuer sur comment faire en 2018...

Rappel de la proposition initiale d'Antoine : les 5 premiers du classement de l'année 2017 + une sélection à l'échelle de niveau.

Il est statué que, pour être cohérent avec le choix voté précédemment, la sélection de la dernière équipe pour 2018 devrait être fait par choix du responsable compétition FFG.

Pour : 10 voix, contre : 3 voix, abstention : 3 voix.

Le règlement de la compétition sera réécrit sur ces bases et sera soumis à un vote électronique du CA avant la fin du mois de mai.

#### **9) Stage d'été**

Les inscriptions sont lancées. Il n'y a pas de problème particulier à signaler pour le moment.

#### **10) RFG**

Clément BENI a envoyé un mail au CA avec le budget prévisionnel des dépenses 2018. Il est en phase avec le budget voté en AG (voir Annexe).

Les actions prévues dans le cadre de ce budget sont avalisées par le CA.

#### **11) Divers**

Dominique évoque le fait que le tournoi de Paris est en perte de vitesse, et qu'il n'y pas / plus de tournoi majeur en France ni de catégorie A ni de catégorie B. Elle ajoute que la France ne joue pas / plus son rôle de leader européen du go.

C'est un point jugé important par le CA et il faut que la FFG réfléchisse sur ce sujet afin de faire évoluer les choses dans les années qui viennent.

Dominique évoque par ailleurs la préparation du calendrier des compétitions 2019, et dit qu'il faut en parler dès-à-présent pour, par exemple, éviter les vacances de printemps pour le championnat jeunes.

Au sujet du calendrier, Simon dit qu'il serait souhaitable d'essayer de pérenniser sur 3 à 5 ans des dates et des lieux calés pour les différentes compétitions.

Une réunion skype et/ou des échanges par mail aura lieu entre Dominique, Antoine et le bureau FFG afin de fixer les divers évènements 2019.

Chantal propose le w-e du 1<sup>er</sup> avril pour le championnat jeunes 2019 parce que les vacances scolaires en décalage de zones sont mal adaptées et que les ponts du mois de mai sont bien remplis avec différents tournois. Elle précise qu'il faut voir avec les ligues si le 1<sup>er</sup> avril n'est pas trop tôt en raison de la nécessité d'organiser les championnats jeunes régionaux.

Kévin va voir s'il serait possible d'organiser le championnat jeunes 2019 vers le 1<sup>er</sup> avril au niveau de la Ligue de l'Ouest.

#### **12) Date du prochain CA**

Traditionnellement, une réunion du CA est faite durant le week-end entre les deux semaines du stage d'été.

Cela tomberait cette année sur le samedi 14 juillet.

Un tour de table rapide est fait et il est estimé qu'il y aurait trop peu de membres du CA cette année.

Après analyse du calendrier FFG il est décidé de caler la prochaine réunion du CA le week-end du 29-30 septembre durant le tournoi de Clermont-Ferrand.

**ANNEXE 1 : rapport de Motoki NOGUCHI et Frederic STREICHER suite au stage de formation à l'animation de niveau 1 qu'ils ont assuré les 21 et 22 avril 2018 à Bordeaux**

**Nombre de stagiaires**

11 (Bordeaux, La Rochelle, Paris, Clermont-Ferrand, Toulouse, Agen)

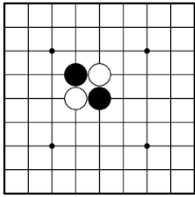
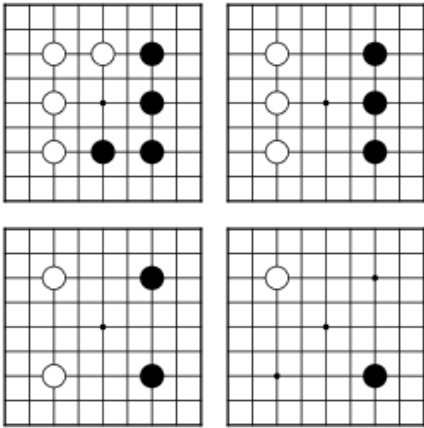
**Contexte / Attentes des stagiaires**

Le stage de formateurs a été pendant longtemps pris en charge par Fan Hui, mais depuis quelques années, il a connu un arrêt : un seul stage a été organisé en 2017, animé par José Olivares. La FFG a proposé à Frédéric Streicher et à Motoki Noguchi de reprendre les rênes. Ils ont proposé une nouvelle formule conjuguant les côtés théoriques et pratiques.

Les attentes des stagiaires sont variées : intervention dans un milieu scolaire, initiation grand public lors d'un salon ou dans un club, intervention dans un établissement pédopsychiatrique...

**Programme**

	Horaires	Contenus
21	9 :30-10 :30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des formateurs et des stagiaires</li> <li>• Présentation des objectifs du stage / attentes des stagiaires (Motoki)</li> </ul>
	10 :30-12 :00, 13 :00-15 :00	Passage individuel des stagiaires sur un exercice de présentation de l'atari-go. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation et critiques (constructives) des prestations de chaque stagiaire. (Frédéric / Motoki)</li> </ul>
	15 :00-15 :30	Présentation typique de l'atari-go par Motoki.
	15 :30-17 :30	Présentation des éléments pratiques lors de l'initiation dans le cadre scolaire (Frédéric). <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de contact avec l'établissement / la mairie</li> <li>- Mise en valeur des qualités du jeu de go pour intéresser l'établissement : concentration, mémoire, respect de l'autre, politesse...</li> <li>- Rapport avec l'établissement / l'animateur référent / gestion des listes d'inscrits</li> <li>- Gestion de groupe : faire varier les activités, faire respecter la politesse, le lieu et les matériels, technique de respiration pour apaiser le jeune public, être disponible pour tout le groupe et ne pas jouer soi-même</li> <li>- Gestion des cas difficiles : tricheurs, mauvais esprits...</li> <li>- Question du vocabulaire : (faire attention aux mots tels que « suicide » « sacrifice » « tuer » « mort » « handicap », etc.)</li> </ul>
22	9 :30-11 :30	Présentation du passage au jeu de territoire 1 (Frédéric) <ul style="list-style-type: none"> <li>- atari-go 1 pierre, 3 pierres, 5 pierres</li> <li>- règle du kô</li> <li>- comptage des points</li> <li>- notion de « sacrifice »</li> <li>- groupe vivant</li> <li>- technique du « petit panda » pour l'atari-go</li> </ul>

	 <p>- et du « grand panda » pour le passage au territoire</p>  <p>- utilisation des pierres de handicap</p>
11 :30-12 :00 13 :00-14 :00	Présentation du passage au jeu de territoire 2 : la règle et la méthode strasbourgeoises (Motoki) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du contexte strasbourgeois et la règle</li> <li>- Séance type</li> <li>- Progression en 10 séances</li> </ul>
14 :00-14 :30	Organisation d'un tournoi avec la méthode « round-robin » (technique de la « statue ») (Frédéric)
14 :30-16 :00	Passage individuel de quelques volontaires : animation d'une partie par équipes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation et critiques constructives (Frédéric et Motoki)</li> </ul>
16 :00-16 :30	Présentation de la méthode Yasuda (Motoki)
16 :30-17 :30	Débriefing

## Retours des stagiaires

### Organisation

- Bémol sur l'organisation. Ils auraient voulu être prévenus plus en amont sur l'hébergement. Le logement chez l'habitant a été proposé mais finalement un seul stagiaire a pu en bénéficier.
- Inscription internet : ils auraient préféré avoir un accusé de réception.
- La convention sur l'assurance n'a été envoyée qu'à la veille du stage. Le centre a failli refuser notre présence.

### Stage

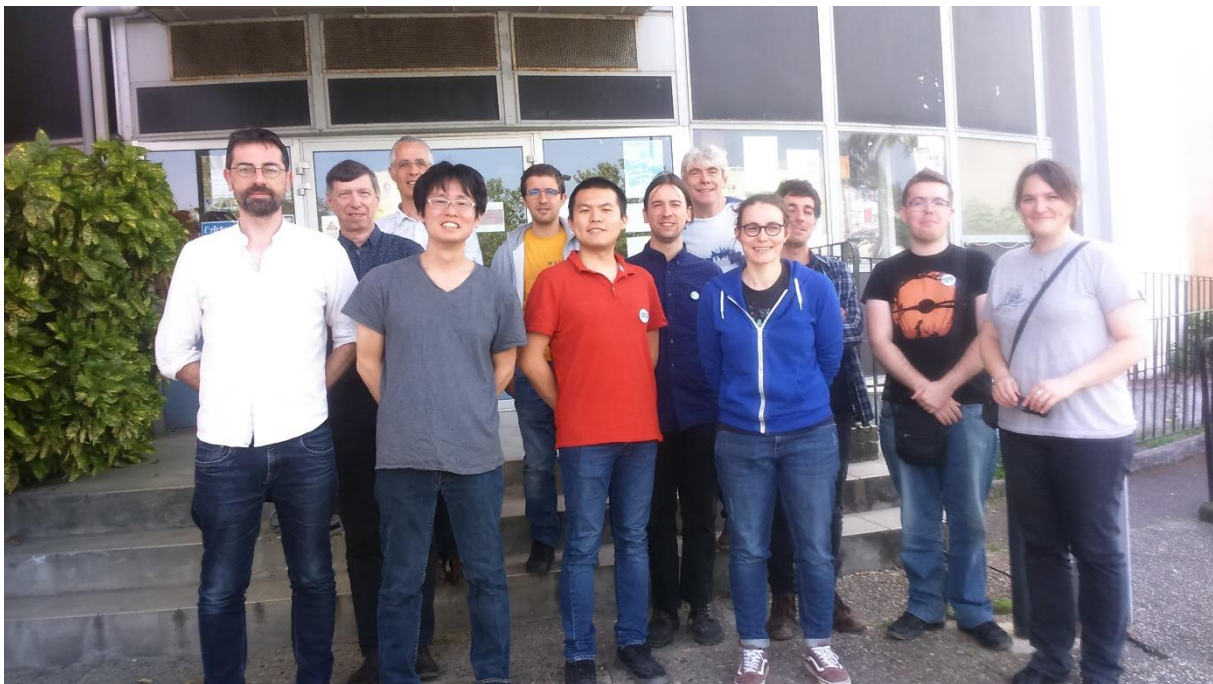
- Les stagiaires ont trouvé que le stage était « sympathique » et « pratique »
- Ils ont apprécié la mise en pratique de ce qu'ils ont appris.
- Ils ont apprécié le fait d'avoir deux animateurs : notre intervention a été jugée « équilibrée » et « complémentaire ».



- Critique sur la « répétition » des passages individuels : varier les contextes ?

#### Demandes pour le futur

- Questions sur le stage de niveau 2 : demande de techniques pour expliquer le go en club, pour faire progresser les joueurs au sein de clubs. Comment devenir entraîneur ? etc.
- Demande d'un guide, support pédagogique, « fil rouge » pédagogique.
- Pour un meilleur travail en commun, communiquer davantage sur les objectifs de chaque stagiaire avant le stage, pour que chacun soit au courant de ce que fait l'autre.
- Mettre davantage en valeur les outils que la FFG peut mettre à disposition pour l'initiation (information, matériels...)
- Mettre plus en valeur également la page « go scolaire » sur le site de la FFG, la licence « go scolaire » (à 2 euros)...



**ANNEXE 2 : suivi budget RFG**

<b>Budget voté en AG 2018</b>	<b>8 000,00 €</b>		
Dépenses incompressibles			
RFG 144 - Imprimeur	1 245,60 €	estimation	
RFG 145 - Imprimeur	1 245,60 €	estimation	
RFG 146 - Imprimeur	1 245,60 €	estimation	
Impression Enveloppes			
	237,60 €	estimation	
RFG 144 - ESAT (mise sous pli)			
	250,00 €	estimation	
RFG 145 - ESAT (mise sous pli)			
	250,00 €	estimation	
RFG 146 - ESAT (mise sous pli)			
	250,00 €	estimation	
RFG 143 - La Poste			
	137,41 €	Payé	Facture La Poste n°49967183 du 09/03/2018
RFG 144 - La Poste			
	203,09 €	estimation	
RFG 145 - La Poste			
	203,09 €	estimation	
Total dépenses incompressibles			
	5 267,99 €	estimation	
Restant budget RFG 2018			
	2 732,01 €	estimation	
Logiciels (dépense dont on pourrait se passer si logiciel gratuit)			
Location logiciel			
	215,86 €	estimation	
Restant Budget RFG 2018			
	2 516,15 €	estimation	
Couverture			
RFG 144 - Couverture			
	150,00 €	Consommé	Prestation en cours - facture à venir
RFG 145 - Couverture			
	150,00 €	estimation	
RFG 146 - Couverture			
	150,00 €	estimation	
Sous-total couverture			
	450,00 €	estimation	
Restant budget RFG 2018			
	2 066,15 €	estimation	

Rédacteurs RFG 144			
RFG 144 - Chimin commentaire TIGGRE	60,00 €	Consommé	3 pages commentaire - 42€ + 18€ charges
RFG 144 - Junfu commentaire PANDANET	83,00 €	Consommé	4 pages commentaire - 60€ + 25€ charges
RFG 144 - Jiaxin commentaire Paris Meijin	100,00 €	Consommé	6 pages commentaire - 70€ + 30€ charges
RFG 144 - Motoki article Go Seigen	83,00 €	Consommé	3 pages (tarif des précédents articles) - 60€ + 23€ charges
RFG 144 - Christopher fuseki	100,00 €	Consommé	4 pages cours (tarif des précédents) - 70€ + 30 charges
Sous-total rédacteurs RFG 144			
	426,00 €		
Restant budget RFG 2018			
	1 640,15 €	estimation	
Rédacteurs RFG 145			
Sous-total rédacteurs RFG 145			
	500,00 €	estimation	
Restant budget RFG 2018			
	1 140,15 €	estimation	
Rédacteurs RFG 146			
Sous-total rédacteurs RFG 146			
	500,00 €	estimation	
Restant budget RFG 2018			
	640,15 €	estimation	